



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADOPTION – QUEEN'HELVA MAINE COON

1. Philosophie de l'Élevage

La Chatterie Queen'Helva est un élevage passionné et familial. Nos Maine Coons sont membres de notre famille, élevés avec amour et sociabilisés dès leur plus jeune âge. Nous sélectionnons nos adoptants avec soin pour garantir une vie de bonheur à nos bébés.

2. Garanties Sanitaires

- Chaque chaton quitte l'élevage avec un certificat de bonne santé établi par un vétérinaire.
- Les chatons sont vendus vaccinés (primo + rappel), identifiés par puce électronique et vermifugés régulièrement.

3. Réservation et Paiement

- **Acompte** : Une réservation n'est effective qu'après le versement d'un acompte de **30%** du prix total. Cet acompte n'est pas remboursable en cas de désistement de l'adoptant.
- **Solde** : Le montant total doit être réglé au plus tard le jour du départ du chaton. Aucun chaton ne quittera l'élevage sans le paiement intégral.



4. Pedigree et Certification

- **Affixe WCF** : La Chatterie Queen'Helva est enregistrée officiellement sous l'affixe WCF N° 30209-2021 (V).
- **Document Officiel** : Le pedigree WCF, preuve de la lignée de prestige du chaton, sera remis à l'adoptant dès réception de l'organisme officiel.

5. Livraison du Chaton

- Le chaton peut être récupéré directement à la chatterie.
- En cas d'impossibilité de déplacement de l'adoptant, une livraison peut être organisée. Les frais de transport et de formalités éventuelles sont à la charge exclusive de l'adoptant. Les conditions de transport garantissent le confort et la sécurité du chaton.



6. Conditions de Vente : Compagnie vs Reproduction

- **Compagnie** : Pour les chatons vendus pour "Compagnie", la stérilisation est obligatoire avant l'âge de **6 mois**. Le pedigree définitif peut être retenu jusqu'à réception du certificat de stérilisation.
- **Reproduction** : La vente pour reproduction est strictement réservée aux élevages déclarés et après étude du projet de l'acquéreur. Un contrat spécifique définissant les droits de saillie et d'exposition pourra être établi.

7. Engagements de l'Adoptant

En adoptant un chaton Queen'Helva, l'adoptant s'engage à :

- Lui fournir une alimentation de haute qualité (croquettes et humide).
- Assurer les soins vétérinaires nécessaires tout au long de sa vie.
- Ne jamais dégriffer le chat (onychectomie) et ne jamais le revendre en animalerie ou laboratoire.

8. Suivi de l'Élevage

Nous restons disponibles à **tout moment en cas de besoin**. Nous apprécions recevoir des photos et des nouvelles de nos petits champions.